

Le pape admet la rupture qu'il prétend combattre



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 20 juillet 2021

Source [Le Salon Beige] Extrait de la [réaction](#) de Jean-Pierre Maugendre, président de Renaissance catholique :

[...] Les « tradis » fournissent régulièrement environ 20% des ordinations sacerdotales annuelles en France et constituent une présence notable dans les diocèses, 5 à 6% du total des pratiquants dans notre pays selon Guillaume Cuchet (*La Nef* No 338), certainement plus en réalité, à cause du décrochage massif (30% selon Mgr Chauvet) de nombreux fidèles « conciliaires », sensiblement plus âgés que leurs homologues « tradis », suite à la pandémie du coronavirus.

Les raisons d'une exclusion

Chacun s'interroge. Pourquoi une mesure d'une telle dureté de la part d'un pape dont le moins que l'on puisse dire est que les chantiers qui devraient mobiliser toute son énergie ne manquent pas : scandales financiers à répétition, situation quasi schismatique de l'Eglise d'Allemagne, immense confusion doctrinale et liturgique, effondrement du denier de Saint Pierre, suites des scandales de pédophilie dans l'Eglise, gestion des orgies sexuelles au Vatican etc. ?

L'argument avancé par le Saint-Père est que ces communautés « *doutant du Concile* » mettraient en péril l'unité de l'Eglise dont le pape est le garant. L'argument, n'étant la gravité du sujet, prêterait à sourire. Quelle unité de l'Eglise quand :

- il n'y a pas deux messes identiques célébrées dans deux églises différentes,
- dans un diocèse les divorcés remariés sont admis à la Sainte communion et pas dans l'autre,
- 69% des catholiques américains affirment ne pas croire à la présence substantielle du Christ sous les apparences du pain et du vin après la consécration (enquête *Pew Research Center*-août 2019),
- en toute impunité des prêtres allemands bénissent dans leurs églises, pavisées aux couleurs arc-en-ciel, des unions homosexuelles, etc.

Le pape qui a signé la déclaration d'Abou Dhabi affirmant : « *Les diversités des religions sont une sage volonté divine* » écrit dans la lettre aux évêques accompagnant le Motu proprio : « *Rester dans l'Eglise non seulement « avec le corps » mais aussi « avec le cœur » est une condition du salut* ». On pense à la fable de La Fontaine : *La chauve-souris et les deux belettes* : « *Je suis Oiseau : Voyez mes ailes/ Je suis souris : Vivent les rats.* » Bien loin du *Est. Est. Non. Non évangélique*.

En outre, en quoi nuisent à l'unité de l'Eglise ceux qui, souvent convertis, assistent à la messe traditionnelle et souhaitent bénéficier d'une pastorale sacramentelle et catéchétique qui a fait ses preuves ? Pourquoi jeter l'opprobre sur eux ? Ils refuseraient le Concile. Pour être franc, l'immense majorité d'entre eux se fiche éperdument du Concile qui ne les intéresse pas et leur apparaît comme une lubie de vieillards idéologues et nostalgiques. Ce que ces fidèles demandent c'est une liturgie qui les porte vers Dieu et un enseignement moral et doctrinal qui leur permette de rester fidèles au Christ et donc de résister aux séductions d'une société apostate.

Laissez-nous faire l'expérience de la Tradition

Dans les années 70 l'intuition originelle et fondatrice de Mgr Lefebvre se résumait en une formule : «

Laissez-nous faire l'expérience de la Tradition ». Cette expérience a été faite et les fruits en sont sous nos yeux. L'apostolat traditionnel, quel que soit son cadre institutionnel, est incontestablement fécond. Les communautés se sont développées, de nombreuses conversions s'y sont opérées. Des familles jeunes et nombreuses les font vivre. Les fameux lapins qui essayent de rester fidèles aux exigences du mariage chrétien, dont se moquait, dans un humour douteux, François.

Notons que, selon le pape, l'objectif des concessions liturgiques de ses prédécesseurs était de ramener les brebis égarées lefebvristes, « *en temps voulu au rite romain promulgué par les saints Paul VI et Jean-Paul II* ». Ce n'est manifestement pas ce qui s'est passé, à l'encontre de ce que craignaient certains dénonçant le « *ralliement* » inexorable des prêtres et des laïcs traditionnels qui chercheraient un accord juridique avec les autorités romaines. L'expérience ayant été un succès il est décidé de...mettre fin à l'expérience ??? Le Christ nous a demandé de juger l'arbre à ses fruits et de jeter au feu le figuier stérile. Pas l'arbre qui porte du fruit. Cinquante années après sa clôture les bons fruits du Concile ne seraient toujours pas apparus mais la récolte serait prochaine. Qui le croit ?

Fondamentalement ce Motu Proprio semble marquer la fin de la tentative de Benoît XVI d'établir une herméneutique de continuité entre le Concile Vatican II et l'enseignement antérieur de l'Eglise. La croyance en la continuité entre l'enseignement pré conciliaire et l'enseignement post conciliaire expliquait une forme de bienveillance vis à vis de la messe traditionnelle. En revanche l'hostilité militante de François envers la messe traditionnelle manifeste la conviction que l'Eglise conciliaire, pour reprendre l'expression du cardinal Benelli, est d'une autre nature que l'Eglise qui l'a précédée. On ne rejette pas avec cette violence ceux dont le seul tort est d'avoir cinquante ans de retard. En revanche on lutte farouchement contre ceux que l'on croit être les tenants d'une autre Eglise. Ainsi, paradoxalement, le pape François rejoint-il, sur ce point, les positions de la Fraternité Saint Pie X. [...]